

La famille comme catégorie d'analyse : l'épreuve du genre

Responsable de l'atelier : Anne Morvan

La famille a longtemps été considérée par la tradition philosophique comme la société la plus ancienne, comme une communauté naturelle, sphère domestique privée, à partir de laquelle – ou plutôt contre laquelle – se sont pensées et constituées la sphère politique et les exigences de justice sociale. La mise au jour de ce présupposé, notamment par plusieurs textes fondamentaux des *Women's* et *Gender studies*, a permis d'ouvrir un domaine de réflexion fécond visant à s'interroger sur la famille comme objet philosophique à part entière. La famille peut dès lors apparaître comme un concept problématique, traversé de tensions et de contradictions, communauté complexe où se mêlent affects, liens, intérêts et rapports de pouvoir, que l'on peut penser selon des modes divers voire hétérogènes : faut-il ainsi privilégier l'élucidation de ce concept par le modèle du *care* ou selon les catégories de la justice (égalité, équité, etc.) ? Quel concept de genre mobilisons-nous dans notre compréhension et notre problématisation de la famille ?

Nous voudrions montrer lors de l'atelier que de tels questionnements ouvrent de nouveaux champs de recherche :

1. en problématisant de manière inédite les textes philosophiques,
2. en s'interrogeant sur la signification et l'usage de la catégorie famille dans les domaines philosophique, historique et juridique.